



En 2011 osons ....

Osons lutter contre la stigmatisation,  
osons parler de notre proche à nos voisins, à notre famille,  
osons parler du handicap psychique à nos élus municipaux,  
osons mettre des tracts chez notre médecin généraliste,  
osons demander au service communication de notre commune de publier un article sur  
l'Unafam et les rencontres qu'elle propose,  
osons rencontrer d'autres familles au cours de Groupes de parole, d'ateliers Prospect.  
Osons sortir de notre bulle et que 2011 soit une année où nos projets avancent bien,  
une année plus lumineuse, une année de progrès !  
Bonne année à chacun de vous.  
Philippe Delaplanche

## Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Témoignage d'une curatrice professionnelle.  
*Propos recueillis par X. Mersch*
- 3 J'ai assisté à la préparation d'une émission Radio Citron.  
*Marie-Claude Charlès*
- 4 Reconnaissance du handicap : Remplir un dossier de demande d'aide.  
*Roselyne Touroude*
- 6 Du côté des GEM
- 7 Papy, Mamy, quelle aventure.  
*Dr. Jean Laviolle*
- 8 Nous avons lu pour vous

## Toute la personne

Brigitte est soignée depuis longtemps. Sa maladie et les médicaments lui ont fait prendre beaucoup de poids. Son état psychique se stabilise, elle ne se plaint jamais. Il faudrait insister pour que Brigitte rencontre un "médecin du corps", mais elle ne le souhaite pas. Elle n'a pas envie qu'un médecin l'ausculte, l'examine,... la touche. Et puis à quoi bon ? Selon elle, "tous ces examens ne servent vraiment à rien !".

Faut-il lui faire prendre un rendez-vous malgré toutes ses réticences ? Et puis que sortira-t-il de cet examen ? Brigitte va décrire des symptômes multiples, contradictoires, tellement complexes que ce médecin aura beaucoup de mal à les interpréter, risquant une erreur de diagnostic.

Notre réunion départementale annuelle du 4 décembre au Chesnay a porté sur cette question :

### LES MALADIES PHYSIQUES CHEZ LES MALADES PSYCHIQUES PREVENTION ET PRISE EN CHARGE

La spécialisation des soins est nécessaire, mais elle n'aide pas à prêter attention aux autres maladies qui affectent les patients souffrant de troubles psychiques. Comment rester sensibilisé à des symptômes qui n'entrent pas dans le domaine psychique ?

Etre attentif à toute la personne, le témoignage particulier d'une curatrice (page 2) illustre bien comment ce souci peut se vivre au jour le jour. Le souci de la santé physique des malades psychiques doit être partagé autant par les familles que par les soignants.

Dans cette année qui vient, nous aurons à dire et à redire autour de nous que ce n'est pas seulement les troubles psychiques de Brigitte qui méritent d'être soignés, **c'est toute sa personne.**

L'équipe de rédaction



Connaissez-vous...

[www.unafam78.com](http://www.unafam78.com) le site de l'UNAFAM Yvelines  
[www.mdp78.yvelines.fr](http://www.mdp78.yvelines.fr) le site de la Maison du Handicap

## Témoignage d'une curatrice professionnelle

Dans la relation difficile entre les personnes majeures souffrant de troubles psychiques et leurs proches, l'aspect pécuniaire tient une place importante. Curatrice, neutre et extérieure aux familles, je pouvais assister ces "majeurs protégés" sur toutes les questions autour de l'argent; le lien complexe parents/enfant majeur handicapé se trouve ainsi libéré de ces questions, parfois sources de litiges.

Voici quelques traits que j'ai cherché à développer comme curatrice :

- **M'intéresser à ce que vivent ceux dont je suis curatrice**, et donc ne pas me cantonner dans un rôle de distributrice de billets.

Une jeune de 35 ans était endettée jusqu'au cou, recevait 400 €/mois, mais le loyer de l'appartement



qu'elle avait loué avec un ami coûtait 800 €/mois; son ami était parti, elle restait seule avec cette charge insupportable, ne voulait pas quitter son appartement, était hyper-agressive, déniait sa maladie... Je suis allée chez elle, l'ai complimentée sur l'arrangement de son appartement, sur son chien; elle m'a offert un café, renversant ainsi les rôles : cette fois, c'est elle qui m'aidait. Je suis restée une heure chez elle, heure paisible. Depuis ce jour, notre relation est devenue beaucoup plus simple; j'ai été plus souple avec elle, elle s'est sentie plus en confiance avec moi; je n'étais plus celle qui dit tout le temps non; j'arrivais beaucoup mieux à l'associer à la gestion de son budget, à la responsabiliser.

- **Savoir être à l'écoute - savoir canaliser**

Au début, je passais des heures à écouter et mes collègues qui m'entendaient au téléphone me faisaient des commentaires un peu moqueurs. Ce n'est que peu à peu que j'ai appris à canaliser des

flots de paroles qui pourraient durer des heures.

- **Leur donner un maximum d'autonomie dans la gestion de leurs affaires**. Ce qui est bien dans l'esprit de la nouvelle loi.

Un jeune de 35 ans qui avait vécu un moment dans la rue, déniait toute maladie, pouvait être violent, un jour il est arrivé avec un couteau... J'ai visé à lui donner plus d'autonomie. J'ai demandé à la juge des tutelles que ce majeur protégé paie lui-même son électricité, et ainsi tous les deux mois il allait la payer lui-même en espèces.

- **Trouver des projets qui tiennent à cœur au majeur protégé.**

Un exemple : un jeune de 22 ans était passionné de musique; il avait comme projet de devenir technicien du son et s'est passionné pour ce métier; ensuite, il s'est aperçu qu'il ne pouvait pas y parvenir, mais l'ouverture sur ce projet l'a aidé à sortir de l'impasse où il se trouvait.

- **Travailler en liaison avec les familles**

Comme curatrice, je connaissais souvent mal le contexte; le lien avec les familles m'aidait à comprendre ce qui s'était passé, quelles évolutions étaient en cours...

La fille chez laquelle j'avais pris un café rejetait ses parents : "ces gens qui disent qu'ils sont mes parents". Elle refusait tout dialogue. Or en rencontrant les parents, ils m'ont raconté le passé de leur fille, comment ils en étaient venus à demander la curatelle; je me suis aperçu qu'ils étaient prêts à aider financièrement leur fille endettée.

Avec le jeune "technicien du son" de 22 ans, le dialogue à deux était difficile, il était plus facile à trois avec sa mère chez laquelle il vivait. Il s'est retrouvé en tribunal correctionnel pour avoir cassé une voiture dans un moment de crise; sa mère et moi étions là à ses côtés, et cela l'a certainement aidé à repartir.

Avec 60 personnes à suivre, la plupart en curatelle renforcée (suivi des recettes et des dépenses), le temps passait très vite. Certaines familles agissaient comme si j'étais quasiment à plein temps pour leur proche, mettaient une pression insupportable, me menaçaient de non-assistance à personne en danger... Heureusement, j'ai aussi rencontré des familles aidantes sans être omniprésentes. Mon métier de curatrice m'a passionnée.

*Une ancienne curatrice  
déléguée à la tutelle*

*Propos recueillis par Xavier Mersch*



## Et si nous écoutions Radio Citron sur internet ?

Sortie à métro Cadet, je découvre un quartier populaire, animé, bigarré, bruyant. Rue Cadet, une façade grise. A travers un portail en verre et métal, j'aperçois une longue cour étroite. Elle serait sinistre si d'immenses potées d'impatiens ne venaient l'égayer quelque peu. J'entre : quel silence ! Au fond à gauche, un groupe papote, fume, grignote. Pas de brouhaha, ni mégots ni papiers au sol. Un groupe d'employés en pause sans doute.

Je me trompe, Radio Citron c'est eux. Bien loin des clichés calamiteux des médias, ce n'est pas une horde sauvage qui me reçoit, mais un groupe chaleureux. Chacun se présente par son prénom. L'un



d'eux me conduit auprès de Colette Laury. Celle-ci, psychologue au sein de l'association *L'Elan retrouvé*, porte cette radio, anime les

entretiens préparatoires, soutient, encourage les participants. Attentive à chacun, souriante et ferme, elle assume pleinement sa fonction de thérapeute. Les salaires du personnel soignant et chargé de l'animation sont versés par l'association *L'Elan retrouvé*. La mairie de Paris alloue une subvention. **"Radio Citron, la radio qui n'a pas peur des pépins"**

La philosophie de Radio Citron est affirmée dans ce slogan. Les pépins, les participants connaissent : hospitalisation, délires, dépressions, traitements lourds; mais là, en ce lieu, c'est la personne qui est accueillie, c'est le citoyen qui s'exprime.

Colette Laury explique : *"Ici nous accueillons des personnes souffrant de troubles psychiques sans détérioration intellectuelle. Nous les accueillons en tant que personnes dans un espace social. Notre projet est de réconcilier la partie malade avec celle qui ne l'est pas en ne laissant pas s'installer de cli-vage. La différence est reconnue mais on travaille*

*pour une réintégration possible. Notre volonté est de montrer que les auteurs, personnes souffrant de troubles psychiques, ont des talents. Radio Citron est un moyen pour tisser un lien entre ceux qui font l'émission et ceux qui l'écoutent sur le web. Nous avons suivi une formation de trois semaines avec Alfredo Oliveira, psychologue, qui anime depuis quinze ans la radio Colifata avec les patients d'un hôpital psychiatrique de Buenos Aires en Argentine."*

Parfois, un journaliste de l'émission *Des Papous dans la tête* de France Inter intervient auprès des auteurs des jeux littéraires de Radio Citron. L'été dernier, une partie de l'équipe rédactionnelle de Radio Citron a participé aux Eurockéennes avec le statut de journalistes. Pour tous, cette véritable reconnaissance est dynamisante.

Après cet entretien, j'ai assisté en toute liberté au fonctionnement de Radio Citron. Les enregistrements sont précédés de séances de travail préparatoire, au cours desquelles les auteurs se retrouvent autour des micros de la grande table avec Colette, l'animatrice, et Audrey une psychologue stagiaire.

Débat animé après le visionnage d'un film de John Cassavetes *Une femme sous influence*. L'émotion est palpable. Une jeune femme particulière-



ment crispée exprime son mal-être, l'écoute est attentive, les interventions respectueuses, celles de Colette cadrantes, donc rassurantes. Un groupe s'isole pour travailler en atelier sur la critique de ce film. Paco rédige un compte-rendu du film et des émotions ressenties. Son analyse est fine et juste. La jeune femme s'éclipse pour un rendez-vous, détendue et souriante.

(suite page 5)

## Reconnaissance du handicap remplir un dossier de demande d'aide



**La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** traite les demandes d'aides et de prestations, et permet l'accès aux droits des personnes handicapées.

Neuf Coordinations Handicap Locales (CHL) couvrent le département des Yvelines, une par secteur géographique ;

c'est à la CHL du lieu de résidence de la personne qu'il faut s'adresser pour toute information, pour retirer et déposer tout dossier de demande. [www.mdp78.yvelines.fr](http://www.mdp78.yvelines.fr)

Pour étudier le dossier, fixer un taux d'incapacité ou évaluer les besoins de compensation de la personne, la MDPH dispose de trois outils d'évaluation :

- le guide-barème pour déterminer le **taux d'incapacité**,
- le guide d'évaluation multidimensionnelle (GEVA) pour l'évaluation des **besoins**,
- le référentiel d'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH) pour déterminer l'**éligibilité** à la PCH.

IL Y A 3 FOURCHETTES DE TAUX D'INCAPACITÉ (T I) : - MOINS DE 50 % - DE 50% À 79% - PLUS DE 80%

Les seuils de 50% et de 80% sont très importants car ils ont un impact sur l'attribution de divers avantages et prestations : un taux inférieur à 50% ne permet pas l'attribution de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et il faut un taux de 80% pour obtenir la carte d'invalidité.

Ce n'est pas la maladie qui permet de fixer ce taux d'incapacité mais l'examen des déficiences dues à la maladie, des limitations d'activités dans la vie quotidienne et des restrictions de participation à la vie sociale et professionnelle.

Un taux de 50% correspond à des troubles importants entraînant une gêne notable dans la vie sociale de la personne. Toutefois l'autonomie est conservée pour les actes élémentaires de la vie quotidienne.

Un taux d'au moins 80% correspond à des troubles graves entraînant une entrave majeure dans la vie

quotidienne de la personne avec une atteinte de son autonomie individuelle.

*(Cette autonomie individuelle est définie comme l'ensemble des actions qu'une personne doit mettre en œuvre vis-à-vis d'elle-même dans la vie quotidienne. Dès lors qu'elle doit être aidée totalement ou partiellement ou surveillée dans leur accomplissement, ou ne les assure qu'avec les plus grandes difficultés, le taux de 80% est atteint).*

Une personne handicapée peut être éligible à la PCH éléments aides humaines si elle a besoin d'une aide apportée par un aidant familial pour des actes essentiels liés à l'entretien personnel et aux déplacements ou au titre d'un besoin de surveillance régulière d'au moins 45 minutes par jour.

*(L'aide peut être comprise comme l'intervention d'un aidant pour guider, stimuler, inciter verbalement ou accompagner un malade, capable physiquement, mais empêché par ses troubles psychiques de réaliser une activité).*

**Pour que l'équipe de la CHL évalue correctement la situation de la personne, mesure son degré d'autonomie dans la vie quotidienne, il faut recueillir des données précises qui généralement ne figurent pas dans les formulaires de demande ni dans les certificats médicaux.**

**C'est pourquoi la MDPH Yvelines a mis au point trois documents qui permettent désormais de recueillir les données nécessaires au traitement des dossiers handicap psychique pour une meilleure évaluation :**

- un questionnaire destiné à l'équipe soignante
- un questionnaire destiné à l'entourage
- une trame permettant à la personne d'exprimer ses besoins et attentes.

Ces documents reprennent les items des trois outils d'évaluation de la MDPH.

Le questionnaire à destination de l'entourage permet de mieux mesurer le degré d'autonomie de la personne dans la vie quotidienne : activités de la vie domestique et courante, entretien personnel et déplacements, tâches et exigences générales, relation avec autrui et communication.

Dans le cas du handicap psychique, lorsque les dossiers de demande ne sont pas bien renseignés, il y a

des risques de sous-évaluation, de réponses incomplètes ou non satisfaisantes .

**Ces trois documents sont disponibles dans les CHL, ou aux permanences d'accueil de l'UNAFAM-Yvelines.**

En cas de convocation à la CHL auprès du psychologue ou du médecin psychiatre, il est recommandé de demander à utiliser ces ques-

tionnaires.

De plus les médecins psychiatres de la MDPH souhaitent rencontrer les familles lorsqu'un de leur proche est convoqué, afin justement de mieux apprécier la situation et les besoins d'aides au quotidien.

Roselyne Touroude tél : 06 18 77 32 12  
courriel : [rose.touroude@orange.fr](mailto:rose.touroude@orange.fr)

## A propos de la recherche clinique sur le handicap psychique

300 adhérents de l'UNAFAM participent à l'enquête sur l'évaluation du handicap psychique des patients schizophrènes, projet du Professeur Passerieux.

Que chacun et chacune en soit remercié !

### **Vous pouvez encore vous inscrire avant la fin de l'année**

soit par courrier : RPSM 78 - 177 rue de Versailles - 78157 Le Chesnay

soit par mail à [rpsm@ch-versailles.fr](mailto:rpsm@ch-versailles.fr)

soit par fax au 01 39 63 95 34 , à l'attention du RPSM 78

*Les trois questionnaires remplis sont à renvoyer dans l'enveloppe préétablie.*

*Roselyne TOUROUDE - Responsable du groupe UNAFAM-Yvelines du projet*

## *Radio citron (suite de la page 3)*

Une journaliste de France Inter doit assister à un prochain enregistrement. Le titre de l'émission,



*L'humeur vagabonde*, sera le sujet des jeux littéraires. Pascal improvise au piano sur ce thème. Les productions littéraires sont lues sans fausse pudeur. Auteurs et acteurs jouent avec plaisir, variant interprétations et intona-

tions. Si Colette et Audrey encouragent, elles n'hésitent pas à exprimer des exigences adaptées à chacun, tant sur le fond que sur la manière de dire, à distribuer des tâches pour la prochaine séance. Chacun se doit de réaliser la sienne pour que l'enregistrement soit une réussite. Cela démontre la capacité des adhérents à se projeter dans l'avenir, à s'organiser, à prendre l'autre en compte.

J'ai vu des personnes actives, attentives, respectueuses, travailleuses, ouvertes. J'ai vu des personnes souffrant de troubles psychiques sortir de l'isolement social, oublier les handicaps liés à leur maladie ou à leur traitement, développer des compétences, des habiletés, montrer une certaine joie de vivre.

Alex, Audrey, Colette, Edouard, Eve et tous les autres, merci pour ce zeste d'espoir.



*Marie-Claude Charlès*

## Le GEM de Poissy

Créé en 2006, dans un appartement de la rue des Sorbiers, le GEM de Poissy, géré par Agir, Combattre, Réunir (ACR) Conflans-Sainte-Honorine, a inauguré le 8 octobre 2010 son nouveau lieu de vie idéalement situé près des gares SNCF et routière : un pavillon avec jardin mis à disposition par la ville, en présence de M.

Bertrand, maire de Poissy, de Mme Vinay, adjointe à la cohésion sociale, M. Roche, directeur des GEM de Poissy et Conflans et de Philippe Delaplanche, président de l'UNAFAM 78.



Aurélie et Nathanaël

Pour son inauguration, le 38 boulevard de la Paix avait un air de fête. Le buffet préparé par les adhérents réjouissait le palais. Leurs œuvres éphémères égayaient le jardin alors qu'exposées au rez-de-chaussée du pavillon, leurs photos sur le thème du « land art » témoignaient de leur sensibilité, de leur imagination mais aussi du fonctionnement de ce GEM : implication individuelle, création, échanges avec les pairs, les professionnels ou

les bénévoles. Dans ce lieu, les personnes souffrant de troubles psychiques sortent de leur isolement, de leur routine. En un mot, elles vivent.

C'est à Nathanaël, secrétaire du GEM, que je laisserai affirmer la raison d'être de ce lieu de rencontre : « Ici, on n'est pas jugé, on n'est pas seulement des malades. Le handicap psychique n'empêche pas d'être citoyen. »  
M.C Charlès



M. Bernard et Mme Vinay

## Cela bouge aussi sur Versailles

*Le mercredi 12 janvier 2011*

### *Ouverture d'un GEM au 11 rue Edmé Frémy*

A deux pas de la gare des Chantiers, ces locaux, 150 m<sup>2</sup>, vont abriter, les activités d'un GEM, espace de liberté et de convivialité pour adultes en situation de fragilité psychique.



Gérard de Vallois

Pour en savoir plus, appelez la coordinatrice des GEM au 06 81 71 77 51.

## Quel bonheur d'être à Troas

Dans deux pavillons tout d'espace et de clarté, 40 adultes avec troubles psychotiques persistants, déficits intellectuels, handicaps associés y sont désormais chez eux.

Inauguré le 25 novembre, ce Foyer d'Accueil Médicalisé conçu et animé par la fondation John Bost offre des espaces de vie sécurisants, avec une équipe pluridisciplinaire de professionnels, sur un grand terrain à proximité des étangs de la Minière à Guyancourt.

Gérard LARCHER, Président du Sénat, et Christian FEUILLETTE, Président de la Fondation John Bost nous y ont accueillis avec les représentants de l'Etat, du département et de la Commune, soulignant la volonté d'une approche globale de la personne au moyen de démarches médicales et psychothérapeutiques, pédagogiques et éducatives, sociales, culturelles et spirituelles adaptées à chacune.



*Un nouvel appel à projets doit avoir lieu en 2011 pour les Yvelines; souhaitons que les besoins des psychiques soient pris en compte ; il y a près de 100 malades en attente d'une place en foyer !*

G. de Vallois

## Mamy ou Papy, quelle aventure

On ne naît pas grand-parent, on le devient. C'est la naissance du petit enfant qui nous fait faire un saut de génération, mais on ne devient vraiment grand-mère ou grand-père qu'au moment où l'un des parents nous reconnaît comme tel, en nous mettant le bébé dans les bras, tout en lui disant « vas voir Papy » ou « vas voir Mamy ». C'est une sorte d'intronisation faite par nos enfants.

Au cours de cette période de la vie où nous commençons à ressentir l'usure du temps, nous nous trouvons en situation de transmettre, d'aider, de médiatiser et aussi d'introduire la notion du temps qui passe.

### Transmission

Nous transmettons une histoire, des événements, des émotions, spontanément ou en réponse à des questions posées, à l'occasion des réunions de famille, des événements de la vie, naissances, mariages, décès ... ou au cours des câlins du soir quand justement « on raconte une histoire ». Les questions posées par nos petits-enfants sont multiples : sur l'enfance de leurs parents, sur notre jeunesse à nous, sur nos parents dont les prénoms font sourire ! Ils sont morts ? Où va t-on quand on est mort ?

N'oublions pas que nos mimiques, le ton de notre voix, et même certains de nos silences, en disent souvent plus long que nos paroles à l'évocation de tel ou tel épisode de l'histoire familiale ! Cette transmission se fait aussi à travers des objets divers, véritables « porteurs de mémoire » : photos, livres, vêtements, jouets un peu dégingués. Il peut aussi s'agir de lettres, souvenirs souvent chargés d'émotion, que l'on manipule avec délicatesse. En rappelant le souvenir des disparus, ces objets peuvent jouer un rôle initiateur par rapport à la mort.

Cette transmission se fait aussi à travers des objets divers, véritables « porteurs de mémoire » : photos, livres, vêtements, jouets un peu dégingués. Il peut aussi s'agir de lettres, souvenirs souvent chargés d'émotion, que l'on manipule avec délicatesse. En rappelant le souvenir des disparus, ces objets peuvent jouer un rôle initiateur par rapport à la mort.

### Recours

Pour que les jeunes parents bénéficient d'un soutien positif dans leur accession à la parentalité, ils ont besoin d'un réseau d'entraide disponible, social mais surtout familial. Les échanges entre ces parents et grands-parents nouvellement promus, entre mère et grand-mère en particulier, constituent un enjeu important. Beaucoup de choses

vont se jouer autour de la garde des chérubins.

Cette *fonction d'aide et de recours* peut être diversement vécue. On connaît l'expression populaire « On est content quand ils arrivent, on est content quand ils s'en vont ». Profitons de ces moments inoubliables partagés avec nos petits diables, jouer, câliner, faire des bêtises, consoler, faire découvrir le monde qui nous entoure, les voir grandir ... Mais il y a un moment où nous avons envie de nous retrouver à deux, d'être égoïstes, de retrouver un rythme un peu plus tranquille ! Le juste équilibre est difficile à trouver, comment préserver et respecter l'espace de chaque génération ? Comment dire les choses paisiblement sans vexer les jeunes parents ? C'est un art délicat !

### Médiation

Cette fonction est nécessaire et difficile en situation de crise, dans le couple parental en particulier. Comment garder la tête froide, éviter de favoriser le clivage entre les deux branches de la famille ? Le lien avec les autres grands-parents n'est pas facile dans ces situations, leurs références ne sont pas forcément les nôtres. Mais l'objectif commun reste le bien-être de nos petits-enfants.

### Inscription dans le temps

Une autre fonction essentielle des grands-parents est d'introduire l'enfant dans la dimension du temps qui s'écoule, de la vie, de la mort. Toutes ces interrogations sur la vie, la mort, le passé, l'avenir, abordées avec les grands-parents, directement ou non, du fait même de leur existence, permettent aux petits enfants de se familiariser avec ces notions, voire de les vivre à l'occasion du décès de l'un d'entre eux. Il est moins angoissant de penser à la mort d'un papy ou d'une mamy qu'à celle de ses parents ! La mort d'un grand-parent est une possibilité envisageable.

On peut conclure par deux remarques :

- Il n'y a pas seulement ce que les plus âgés transmettent aux plus jeunes, la réciproque est également vraie. Les petits-enfants racontent le moment présent et empêchent les anciens de se figer dans le passé. Ils alimentent notre curiosité sur l'évolution du monde.

- Par leur présence et leurs interrogations, ils nous imposent de nous reposer à nous-même cette question « c'est quoi un être humain ? Quel est pour moi le sens de la vie ? »

C'est en cela qu'on peut dire que nos petits enfants nous apprennent à vieillir.

Dr. Jean Laviolle



## ***Nous avons lu pour vous***

*Ces livres sont disponibles dans votre bibliothèque rue Hoche*

### **Comment faire accepter son traitement au malade ? Schizophrénie et troubles bipolaires**

*Guide pratique à l'intention des soignants et des familles*

Dr Xavier Amador  
Edition Retz, 2007, 35 €



Un tel titre ne peut laisser indifférent qui-conque côtoie une personne souffrant de troubles psychiques. Dans une première partie, le Dr Xavier Amador expose son expérience de frère de schizophrène et comment, riche de cette expérience douloureuse, il fait porter ses recherches sur la non-conscience de la maladie psychique par ceux-là mêmes qui en souffrent. Il passe de la notion de **déni**, capacité à mettre en place une stratégie d'évitement, à celle d'**anosognosie**, absence de conscience de la maladie. Et alors ?

Alors, pour les aidants, il est capital de comprendre et d'accepter que leur proche n'est ni de mauvaise foi, ni buté. Cette anosognosie **est** l'un des symptômes de la maladie. C'est contre elle qu'il faut lutter, pas contre la personne. Comment ?

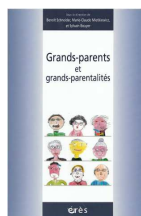
C'est l'objet de la deuxième partie. Xavier Amador y explicite la méthode EEAP (Ecoute, Empathie, Accord, Partenariat) qu'il a peu à peu élaborée. C'est une remise en cause de la façon naturelle de penser des aidants non informés et, malheureusement, encore de certains soignants. C'est un moyen pour entrer, ou entrer de nouveau, en relation avec le malade. C'est une technique pour rompre avec l'éternel conflit qui détruit la confiance que le malade doit avoir dans l'aidant, de sorte que celui-ci soit efficace. Lire, relire, s'exercer à, est indispensable pour s'imprégner de cette méthode qui nécessite un apprentissage.

La courte troisième partie traite avec réalisme de la question « Quand contraindre ? »

Marie-Claude Charlès

### **Grands-parents et grands-parentalités**

sous la direction de Benoît Schneider,  
Marie-Claude Mietkiewicz et Sylvain Bouyer  
Edition Erès. 2005. 25 €



La littérature consacrée aux grands-parents est récente et peu abondante. Cet ouvrage regroupe les travaux de plusieurs auteurs universitaires pour aborder les différents aspects de cette « grand-parentalité ».

Les diverses fonctions, de transmission du passé, de soutien aux jeunes parents, d'accompagnement des petits-enfants sont détaillées.

Des points particuliers sont soulignés : le rôle des objets porteurs de mémoire dans cette transmission, le regard des petits enfants sur leurs aïeux, la relation privilégiée mère-grand-mère.

Les grands-parents sont de plus en plus confrontés à des modèles familiaux particuliers qui les « bousculent » dans leur fonctionnement : placement des petits enfants en famille d'accueil, familles homoparentales, familles recomposées. La complexité des liens entre générations et leurs difficultés sont bien définies.

Il s'agit d'un ouvrage très documenté qui s'adresse d'abord aux professionnels. La lecture de certains paragraphes est un peu ardue, d'autres, au contraire sont très accessibles et illustrés de nombreux exemples.

Dr. Jean Laviolle

*Merci à nos amis du Lions Club **Concorde de Vélizy**. Au terme d'une soirée festive ( Beaujolais nouveau !), ils nous ont remis un chèque pour soutenir nos actions envers les familles dans les Yvelines. Ce cadeau est le fruit des dons des participants à cette soirée.*



**Accueil Famille : 01 39 49 59 50**

**Bulletin de l'UNAFAM Yvelines** - 13 rue Hoche, 78000 Versailles

Téléphone/Fax : 01 39 54 17 12 - E-mail : 78@unafam.org - Site Internet : [www.unafam78.com](http://www.unafam78.com)

Directeur de la publication : Philippe Delaplanche

Equipe de Rédaction : Mireille Boutillon, Marie-Claude Charlès, Jean Laviolle, Xavier Mersch, Gérard de Vallois

Maquette : MB - Photos et dessins : MB, XM, GdV